



Procès-verbal de l'AG du 16 juin 2016

à 19h30 à l'Auberge de la Croix d'Or à Posat

I. Salutations

Le président salue les participants à la seconde Assemblée générale de l'Association des Amis de la Chapelle de Montban. On dénombre une vingtaine de participants, incluant le comité de 4 personnes.

Se sont excusés : **Monsieur l'Abbé Bernard Allaz**, Syméon et Marie Chardonnens, Laurent et Marie-Claire Praz, Ernest Chappuis, **Suzanne et Maxime Philiponna, Pierre et Béatrice Buntschu, Jean-Baptiste et Adrienne Hemmer, Rose-Marie Hemmer, Aurélie et Fabien Piller, Pierre-Alain et Catherine Schmidt.**

2. Prière

Monsieur l'Abbé Fabien Benz remplace l'Abbé Allaz, empêché, et dit la prière.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG de fondation

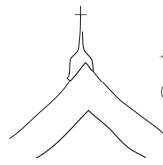
Le procès-verbal de l'AG de fondation, disponible lors de l'AG et sur le site web de l'association est validé par l'assemblée.

4. Rapport du président

Le président rappelle la courte histoire de l'Association, fondée il y a juste un an. Il y a deux nouveaux membres au comité, Madame Concetta Di Cicco, de Posat, et par M. Léo Bulliard, de Farvagny-Le-Petit. Madame Geneviève Waldis a démissionné. La première année a vu les initiatives suivantes prendre forme :

- ∴ Création d'un logo
- ∴ Création d'un site internet
- ∴ Regroupement des archives de la chapelle et constitution d'un premier corpus de documentation
- ∴ Création de flyers et de documentations
- ∴ Envoi de 370 courriers personnels
- ∴ Création d'un concept de bougies, vendues à la chapelle, et rapportant chaque semaine un petit revenu
- ∴ Demande pour devenir Association reconnue d'Utilité publique

Au niveau des résultats annuels, après une année d'existence :



- ∴ 182 membres pour 123 adresses postales
- ∴ CHF 10'706.11 en compte

Le président souligne qu'il est satisfait de ces résultats, qui démontrent l'intérêt des gens pour cette chapelle.

5. Rapport du caissier

Après une année d'exercice, il y a CHF 10'706.11 en compte.

Les rentrées d'argent proviennent actuellement de deux sources différentes :

- ∴ Les cotisations et dons, pour une majeure part
- ∴ Depuis l'automne passé, des revenus de la vente des bougies à l'intérieur de la chapelle de Montban qui ont généré 1'575.60 de chiffre d'affaires. Au début, il a fallu effectuer des investissements importants pour l'achat du matériel, à savoir les bougies, puis pour l'impression des étiquettes transparentes. Mais à présent, l'investissement de base pour ce concept "bougies" est entièrement couvert et les revenus de la vente pour cette année contribueront à renflouer le bénéfice. Un travail important pour la suite sera de trouver de nouveaux revenus.

6. Décharge et élection du comité

Les deux nouveaux membres du comité, Mme Concetta di Cicco et M. Léo Bulliard sont investis par l'Assemblée à l'unanimité. Ils rejoignent Alexandre et Véronique Julmy au comité de l'Association des Amis de la Chapelle de Montban

7. Election de vérificateurs des comptes

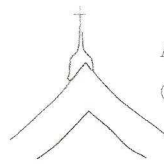
Le président demande si il y a des personnes dans l'assemblée qui se proposent pour vérifier les comptes de l'Association. Mme Rachel Benz et M. Thibault Cottet se proposent et sont élus à l'unanimité, avec la reconnaissance de l'Assemblée pour leur engagement.

8. Description des objectifs 2016-2017

L'objectif 2016-2017 est de doubler le capital existant pour dépasser, si possible, les CHF 20'000.-. Pour ce faire, le comité pense notamment tenter de lancer un produit supplémentaire à la vente, en plus des bougies. Il va aussi évaluer la possibilité de lancer des actions ciblées de récolte de fonds. C'est le nouveau comité, une fois officiellement investi, qui coordonnera les différentes initiatives.

9. Varias

Des questions sont posées à propos de la mise en œuvre des travaux. Le président répond que la mission de l'Association des Amis de la Chapelle de Montban n'est en soit pas de mettre en œuvre des travaux de rénovation, mais de permettre de trouver des fonds pour que la paroisse soit en mesure de mettre en œuvre les travaux. Si la mission de l'Association devait évoluer, un changement des statuts deviendrait nécessaire.



Une participante propose de pouvoir mettre à la vente des cartes postales de la chapelle, car elle pense que cela aurait du succès. Le comité prend note de cette idée, qu'il tâchera de mettre en œuvre d'une manière ou d'une autre. Le problème étant le lieu de vente. La chapelle est un lieu trop humide pour y proposer des cartes postales. Le papier s'y détériore rapidement.

A la fin des questions, le président clôt l'Assemblée générale.

Farvagny, le 09 mai 2017

Le président


Alexandre Julmy

La secrétaire


Concetta di Cicco